



Pour la Cité humaine Les Droits du piéton

7, rue Major Martin
69001 LYON

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

LYON, le 15 janvier 2026

A l'attention de monsieur Bruno BERNARD
Président de Sytral Mobilités

Monsieur,

Sans arrogance aucune mais aussi sans fausse modestie, notre Association a été l'une des premières, sinon la première, à approuver totalement, à 100%, le projet de piétonnisation de la partie nord de la rue de la République.

Et bien sûr son corollaire : la transformation de la rue Grenette, voie urbaine dédiée dorénavant principalement aux bus et donc la suppression des 10.000 voitures cancérigènes qui y passaient chaque jour dont 9.000 en transit.

Toutefois, et nous l'avons exprimé, nous regrettons que la partie nord de la rue de la République n'ait pas été requalifiée durant la mandature.

Elle le sera lors de la prochaine mandature puisque des aires de végetaux ont déjà été installées, ainsi que des bancs et des éléments ludiques.

C'est pourquoi notre Association ne comprend vraiment pas pourquoi les câbles électriques qui servaient autrefois aux bus empruntant cette partie nord de la rue de la République n'ont toujours pas été démontés et donc supprimés : ➔ photos page 2.

Ces câbles sont non seulement devenus totalement inutiles mais ils sont aussi d'une laideur qui est une véritable offense à cette artère majeure de la ville de Lyon, artère faisant partie du secteur du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Aussi, notre Association demande ardemment le démontage rapide de ces câbles qui tranchent négativement avec la transformation actuelle de cette partie nord.

Je vous adresse, Monsieur le Président, mes très sincères salutations.

Pierre RAUZADA
Président

Copie pour information :

- M. Vincent MONOT, vice-président de Sytral Mobilités
- M. Valentin LUNGENSTRASS, adjoint au Maire de Lyon
- Le Progrès

Ne cherchez pas l'intrus. Il est très facile à trouver : des câbles électriques devenus totalement inutiles et d'une laideur qui est une offense à la beauté de cette artère classée.

